



Bureau canadien de  
l'éducation internationale



**Rapport** 2025  
**annuel**

# Table des Matières

|                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Message du président du conseil d'administration<br>et de la présidente du BCEI ..... | 02 |
| Se connecter et apprendre .....                                                       | 04 |
| Programmes de bourses internationales .....                                           | 05 |
| Conseil d'administration .....                                                        | 06 |
| Les membres .....                                                                     | 07 |
| États financiers .....                                                                | 09 |



## **Message du président du conseil d'administration et de la présidente du BCEI**

L'éducation internationale est importante, tant pour le Canada que pour le reste du monde. Elle stimule l'innovation, favorise la compréhension mondiale, crée des liens et contribue à la prospérité économique et sociale. Pour le Canada, elle a longtemps constitué une ouverture sur le monde et un pilier essentiel de notre engagement international, de l'excellence en recherche et du développement des talents.

Cependant, la période financière 2024-2025 a posé des défis considérables à ce secteur vital. Des politiques d'immigration en constante évolution, une incertitude sans précédent et l'absence d'un cadre national clair ont perturbé les activités de nombreux établissements membres. Les compressions budgétaires, la réduction des effectifs, l'abandon de programmes et même la fermeture de campus ont eu des répercussions importantes sur les étudiant.e.s, les collectivités et les établissements. La réputation de longue date du Canada en tant que destination accueillante et de grande qualité pour les talents internationaux est désormais menacée — une perte qui pourrait prendre des années à être rétablie.

Face à cette situation, le BCEI a agi avec détermination. Nous avons renforcé nos relations avec le gouvernement, nos communications stratégiques et notre mobilisation à l'échelle du secteur afin de faire entendre et comprendre les voix de nos membres. Grâce à des communications ciblées avec les médias, à des analyses stratégiques des politiques et à des échanges réguliers avec nos membres et les parties prenantes, nous avons plaidé pour une plus grande clarté, une collaboration renforcée et une vision renouvelée pour l'avenir du secteur.

En mai 2024, le BCEI a organisé le Dialogue national sur les étudiant.e.s internationaux.ales afin de réimaginer et de reconstruire un secteur de l'éducation internationale plus résilient et plus responsable. En conséquence, le rapport et le plan d'action présentent des recommandations concrètes qui orientent désormais nos efforts de représentation et nos initiatives de soutien au secteur. Par le biais de colloques régionaux, de son congrès annuel à Ottawa, de son carrefour communautaire et de ses communautés d'apprentissage professionnelles, le BCEI a créé des espaces propices permettant aux leaders du secteur de se réunir pour naviguer ensemble les changements et de définir des priorités communes.



Reconnaissant l'urgence de la situation et la concurrence mondiale croissante pour attirer les talents, le BCEI a également mené une vaste campagne mondiale pour réaffirmer la position du Canada comme destination de premier choix pour les étudiant.e.s internationaux.ales.

Cette initiative sectorielle, qui sera lancée à l'automne 2025, mettra en valeur la contribution considérable des étudiant.e.s internationaux.ales, tant sur les campus qu'au sein des communautés et à travers le Canada. Plus que jamais, il est essentiel de renforcer l'engagement du Canada sur la scène mondiale par l'éducation internationale.

Cette année, nous avons notamment mis en œuvre des programmes et des projets de bourses internationales favorisant la collaboration en matière d'enseignement et de recherche. Nous avons également élargi les possibilités pour les établissements canadiens et leurs partenaires internationaux. Enfin, nous avons renforcé les relations internationales du Canada dans des régions clés telles que l'Europe, l'Afrique et l'Asie-Pacifique.

Le BCEI continue d'enrichir ses connaissances du secteur grâce à des initiatives en recherche, dont le prochain sondage auprès des diplômé.e.s internationaux.ales. Ce sondage apportera une dimension supplémentaire à notre sondage auprès des étudiant.e.s internationaux.ales et fournira des données essentielles pour un plaidoyer éclairé. Nous poursuivons nos efforts en offrant des formations professionnelles conçues pour doter nos membres des outils et des connaissances nécessaires afin de s'adapter aux évolutions et d'exercer un leadership affirmé.

Malgré une année pleine de défis, notre mission reste claire : promouvoir une approche globale, éthique et durable de l'éducation internationale au Canada. Dans un monde incertain, le pouvoir de l'éducation, sa capacité à créer des ponts, à former les leaders de demain et à renforcer la coopération, n'a jamais été aussi essentiel.

Nous remercions nos membres, l'équipe du Secrétariat du BCEI et le conseil d'administration du BCEI pour leur leadership, leur résilience et leur collaboration continue. Ensemble, nous veillerons à ce que l'éducation internationale continue d'être une force positive pour le Canada et pour le reste du monde.



**Larissa Bezo**

Présidente et chef de la direction  
BCEI



**Sean Kennedy**

Président du Conseil d'administration du BCEI  
Président, Niagara College





# Se connecter et apprendre



**36 300+**

parties prenantes de l'éducation internationale (EI) ont fait preuve d'engagement auprès du BCEI par le biais de nos médias sociaux.



**2 272**

utilisateur.rice.s de carrefours communautaires rassemblé.e.s dans nos communautés d'apprentissage professionnelles (CAP).



**1 281**

parties prenantes de l'EI ont participé au congrès annuel du BCEI à Ottawa.

## Connexion

**589**

professionnel.le.s de l'EI venu.e.s de 202 établissements ont participé aux colloques régionaux, qui se sont tenus à Edmonton, Montréal, Waterloo et Charlottetown, dans le but d'établir des liens et d'apprendre auprès de leurs collègues du secteur.

**150**

parties prenantes de l'EI représentant 12 pays ont participé au Forum de partenariat Canada-Europe lors du congrès du BCEI à Ottawa.

**18**

délégué.e.s de l'ANASE de Malaisie, des Philippines et du Vietnam ont participé à la Table ronde Canada-ANASE lors du congrès du BCEI.

**13**

établissements d'enseignement supérieur canadiens ont participé à la mission de partenariat Canada-Afrique du Sud et ont rencontré 20 établissements postsecondaires sud-africains, ainsi que 10 organismes et associations.

## Formation et recherche

**146**

personnes suivant le Programme d'études sur l'immigration et les étudiants internationaux (PEEI) administré par le BCEI afin de passer l'examen d'accès à la pratique de conseiller.ère réglementé.e en immigration pour étudiant.e.s étranger.ère.s (CRIEE).

**330+**

apprenant.e.s ont suivi les formations et programmes de perfectionnement professionnel du BCEI.

**20+**

heures de formation professionnelle continue pour les CRIEE et les CRIC ont été offertes en ligne et en présentiel.

**25+**

événements virtuels ont été organisés par le BCEI et les communautés d'apprentissage professionnelles.

**1,000+**

réponses dans le cadre du sondage pilote des diplômé.e.s internationaux.ales.

# Programmes de bourses internationales



## \$9,4 M

ont été versés par le BCEI à des étudiant.e.s venu.e.s de 64 pays pour leur permettre de poursuivre des études supérieures au Canada et dans le monde entier.

### Programme de bourses internationales (PBI) d'Affaires mondiales Canada

## 550

étudiant.e.s et chercheur.euse.s de 43 pays différents sont venu.e.s au Canada dans le cadre de programmes d'échange à court terme.

## 29

boursier.ère.s PFLA étudiant dans des établissements postsecondaires de sept provinces canadiennes ont participé au voyage d'études du Programme de bourses internationales d'Affaires mondiales Canada.

### Bourses et programmes d'échanges éducationnels pour le développement Canada-ANASE

## 200

étudiant.e.s et chercheur.euse.s représentant les dix États membres de l'ANASE sont venu.e.s au Canada et ont été accueilli.e.s par 50 établissements d'enseignement supérieur canadiens dans le cadre de programmes d'échange à court terme.

### Programme de bourses de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

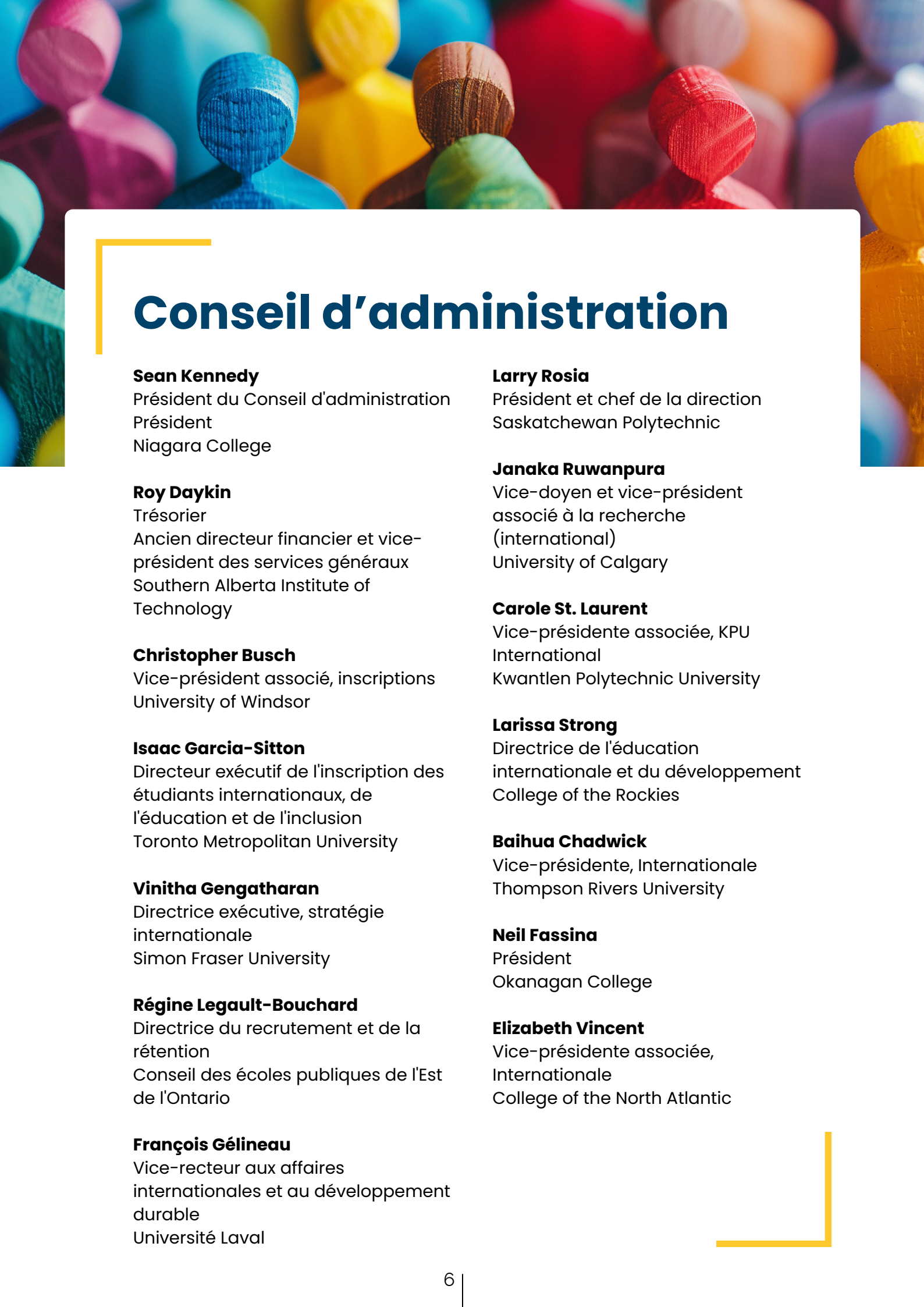
## 11

boursier.ère.s scientifiques se sont rendu.e.s au Canada pour étudier et se former dans des domaines liés aux priorités de développement de leur pays d'origine dans le cadre du Programme de bourses de l'AIEA.

### Le Programme canadien de bourses de la Francophonie (PCBF)

## 13

boursier.ère.s du PCBF, originaires de sept pays francophones, ont étudié dans des établissements d'enseignement supérieur canadiens. À l'approche de la clôture de ce programme en septembre 2025, un total de 179 boursier.ère.s ont été accueilli.e.s au Canada au cours de cette dernière phase (2020 à 2025). Après 38 ans d'existence, le programme a octroyé plus de 2 800 bourses d'études dans 37 pays membres francophones.



# Conseil d'administration

**Sean Kennedy**

Président du Conseil d'administration  
Président  
Niagara College

**Roy Daykin**

Trésorier  
Ancien directeur financier et vice-président des services généraux  
Southern Alberta Institute of Technology

**Christopher Busch**

Vice-président associé, inscriptions  
University of Windsor

**Isaac Garcia-Sitton**

Directeur exécutif de l'inscription des étudiants internationaux, de l'éducation et de l'inclusion  
Toronto Metropolitan University

**Vinitha Gengatharan**

Directrice exécutive, stratégie internationale  
Simon Fraser University

**Régine Legault-Bouchard**

Directrice du recrutement et de la rétention  
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

**François Gélneau**

Vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable  
Université Laval

**Larry Rosia**

Président et chef de la direction  
Saskatchewan Polytechnic

**Janaka Ruwanpura**

Vice-doyen et vice-président associé à la recherche (international)  
University of Calgary

**Carole St. Laurent**

Vice-présidente associée, KPU International  
Kwantlen Polytechnic University

**Larissa Strong**

Directrice de l'éducation internationale et du développement  
College of the Rockies

**Baihua Chadwick**

Vice-présidente, Internationale  
Thompson Rivers University

**Neil Fassina**

Président  
Okanagan College

**Elizabeth Vincent**

Vice-présidente associée, Internationale  
College of the North Atlantic





## Les membres

Acadia University  
Alberta University of the Arts  
Algoma University  
Algonquin College of Applied Arts and Technology  
Alison College  
Ascenda School of Management  
Assiniboine College  
Bishop's University  
Bow Valley College  
Brandon University  
British Columbia Institute of Technology  
Brock University  
Cambrian College  
Camosun College  
Canadian College  
Canadian Mennonite University  
Canadore College  
Cape Breton Language Centre  
Cape Breton University  
Capilano University  
Carleton University  
Centennial College  
City University of Seattle (City University in Canada)  
Coast Mountain College  
Collège Boréal  
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick  
College of New Caledonia  
College of the North Atlantic  
College of the Rockies  
Columbia College  
Conestoga College  
Confederation College  
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est  
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario  
Coquitlam School Board  
Dalhousie University  
Douglas College  
Durham College  
École de technologie supérieure  
École nationale d'administration publique  
Emily Carr University of Art and Design  
Fairleigh Dickinson University, Vancouver Campus  
Fanshawe College  
Fraser International College  
George Brown College  
Georgian College  
Grant MacEwan University  
Greater Victoria School District  
HEC Montréal  
Holland College  
Humber Polytechnic  
Huron University  
IBT College  
ILAC Education Group  
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)  
Institut national de la recherche scientifique  
International Business University  
International College of Manitoba  
Justice Institute of British Columbia  
Keyano College  
King's University College  
Kwantlen Polytechnic University  
La Cité collégiale  
Lakehead University  
Lakeland College  
Langara College  
Laurentian University  
Lester B. Pearson School Board  
Lethbridge Polytechnic  
Loyalist College  
Manitoba Institute of Trades and Technology

|                                                  |                                               |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| McGill University                                | St. Lawrence College                          |
| McMaster University                              | St. Thomas University                         |
| Medicine Hat College                             | Thompson Rivers University                    |
| Memorial University of Newfoundland              | Toronto District School Board                 |
| Mohawk College of Applied Arts and Technology    | Toronto Metropolitan University               |
| Mount Allison University                         | Trebas Institute Ontario                      |
| Mount Royal University                           | TVO Independent Learning Centre               |
| Mount Saint Vincent University                   | Université de Hearst                          |
| New Brunswick Community College                  | Université de l'Ontario français              |
| New York Institute of Technology                 | Université de Moncton                         |
| Niagara College                                  | Université de Montréal                        |
| Niagara College – Toronto                        | Université de Saint-Boniface                  |
| Nipissing University                             | Université de Sherbrooke                      |
| NorQuest College                                 | Université du Québec à Montréal               |
| North Island College                             | Université du Québec à Trois-Rivières         |
| Northeastern University                          | Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue |
| Northern Alberta Institute of Technology         | Université du Québec en Outaouais             |
| Northern College                                 | Université Laval                              |
| Northern Lights College                          | University Canada West                        |
| Northwestern Polytechnic                         | University of Alberta                         |
| Nova Scotia College of Art and Design University | University of British Columbia                |
| Nova Scotia Community College                    | University of Calgary                         |
| OCAD University                                  | University of Guelph                          |
| Okanagan College                                 | University of Guelph-Humber                   |
| Olds College of Agriculture & Technology         | University of Lethbridge                      |
| Ontario Tech University                          | University of Manitoba                        |
| Oxford International Education Group             | University of New Brunswick                   |
| Polytechnique Montréal                           | University of Niagara Falls Canada            |
| Portage College                                  | University of Northern British Columbia       |
| Providence University College                    | University of Ottawa                          |
| Queen's University                               | University of Prince Edward Island            |
| Red Deer Polytechnic                             | University of Regina                          |
| Red River College Polytechnic                    | University of Saskatchewan                    |
| Robertson College                                | University of the Fraser Valley               |
| Royal Roads University                           | University of Toronto                         |
| Saint Mary's University                          | University of Victoria                        |
| Saskatchewan Polytechnic                         | University of Waterloo                        |
| Sault College                                    | University of Windsor                         |
| SELC College                                     | University of Winnipeg                        |
| Seneca Polytechnic                               | Vancouver Community College                   |
| Sheridan College                                 | Vancouver Island University                   |
| Simon Fraser University                          | Western Community College                     |
| Sir Sandford Fleming College                     | Western University                            |
| Southern Alberta Institute of Technology         | Wilfrid Laurier University                    |
| St. Clair College                                | York University                               |
| St. Francis Xavier University                    | Yorkville University                          |
|                                                  | Yukon University                              |



# États financiers du BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Et rapport de l'auditeur indépendant qui s'y rapporte  
Exercice se terminant le 31 mars 2025





**KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.**  
1800-150, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K2P 2P8  
Canada  
Téléphone : 613-212-5764  
Télécopieur : 613-212-2896

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du Bureau canadien de l'éducation internationale

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Bureau canadien de l'éducation internationale le « Bureau »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Bureau conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



## ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Bureau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Bureau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Bureau.

## ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.N.L. / S.E.F. C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 11 juin 2025

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État de la situation financière

Au 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

|                                                                    | 2025         | 2024         |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Actif</b>                                                       |              |              |
| Actif à court terme                                                |              |              |
| Trésorerie                                                         | 1 713 019 \$ | 540 742 \$   |
| Placements à court terme (note 3)                                  | 1 339 933    | 1 176 035    |
| Encaisse affectée à des projets (note 2)                           | 501 365      | 547 574      |
| Débiteurs et apports à recevoir                                    | 732 888      | 445 880      |
| Charges payées d'avance                                            | 226 225      | 201 959      |
|                                                                    | 4 513 430    | 2 912 190    |
| Placements (note 3)                                                | 3 268 253    | 3 655 372    |
| Immobilisations corporelles (note 4)                               | 127 257      | 254 514      |
|                                                                    | 7 908 940 \$ | 6 822 076 \$ |
| <b>Passif et actif net</b>                                         |              |              |
| Passif à court terme                                               |              |              |
| Créditeurs et charges à payer (note 6)                             | 789 997 \$   | 544 634 \$   |
| Apports reportés                                                   | 1 551 593    | 731 939      |
| Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets (note 2) | 501 365      | 547 574      |
|                                                                    | 2 842 955    | 1 824 147    |
| Avantages incitatifs relatifs à un bail (note 7)                   | 67 743       | 135 485      |
| Actif net (note 8)                                                 |              |              |
| Non grevé d'affectations                                           | 2 368 985    | 2 105 930    |
| Investi en immobilisations corporelles                             | 127 257      | 254 514      |
| Grevé d'affectations internes                                      | 2 502 000    | 2 502 000    |
|                                                                    | 4 998 242    | 4 862 444    |
| Éventualités et garanties (note 10)                                |              |              |
| Engagements (note 11)                                              |              |              |
|                                                                    | 7 908 940 \$ | 6 822 076 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

## État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

|                                                                         | 2025          | 2024          |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Produits</b>                                                         |               |               |
| Montant brut des apports pour les projets                               | 12 020 294 \$ | 34 560 819 \$ |
| Moins : charges directes des projets                                    | 9 447 507     | 30 262 878    |
| Montant net des apports pour les projets                                | 2 572 787     | 4 297 941     |
| <br>                                                                    |               |               |
| Conférences et événements                                               | 2 075 227     | 2 046 265     |
| Cotisations des membres                                                 | 1 081 250     | 1 011 594     |
| Intérêts et placements                                                  | 290 829       | 167 146       |
| Divers                                                                  | 250 114       | 438 396       |
|                                                                         | 6 270 207     | 7 961 342     |
| <br>                                                                    |               |               |
| <b>Charges</b>                                                          |               |               |
| Salaires et charges sociales                                            | 3 028 626     | 3 161 318     |
| Honoraires professionnels                                               |               |               |
| Contrats                                                                | 562 110       | 668 151       |
| Avocats et vérificateurs                                                | 32 781        | 40 189        |
| Installations pour conférences et événements/ateliers                   | 802 968       | 1 088 833     |
| Loyer                                                                   | 230 209       | 246 980       |
| Location et entretien du matériel                                       | 439 692       | 275 374       |
| Déplacements (note 9)                                                   | 360 753       | 348 651       |
| Fournitures et charges diverses                                         | 426 833       | 174 705       |
| Amortissement des immobilisations corporelles                           | 127 257       | 54 689        |
| Livres, abonnements et cotisations                                      | 10 781        | 29 600        |
| Téléphone                                                               | 56 922        | 50 194        |
| Assurances                                                              | 63 444        | 60 433        |
| Traduction                                                              | 53 210        | 40 974        |
| Impression et photocopies                                               | 31 155        | 21 812        |
| Subventions, droits et prix - projets                                   | 1 874         | 6 153         |
| Affranchissement et messagerie                                          | 179           | 2 066         |
|                                                                         | 6 228 794     | 6 270 122     |
| <br>                                                                    |               |               |
| Excédent des produits sur les charges,<br>avant les éléments ci-dessous | 41 413        | 1 691 220     |
| <br>                                                                    |               |               |
| Variation de gains nets non réalisé sur<br>les placements               | 94 385        | 119 236       |
| <br>                                                                    |               |               |
| Excédent des produits sur les charges                                   | 135 798 \$    | 1 810 456 \$  |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

|                                                     | Non<br>grevé<br>d'affectations | Investi en<br>immobilisations<br>corporelles | Grevé<br>d'affectations<br>internes | Total<br>2025 | Total<br>2024 |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|
| Actif net au début<br>de l'exercice                 | 2 105 930 \$                   | 254 514 \$                                   | 2 502 000 \$                        | 4 862 444 \$  | 3 051 988 \$  |
| Excédent des<br>produits sur les<br>charges         | 135 798                        | —                                            | —                                   | 135 798       | 1 810 456     |
| Amortissement des<br>immobilisations<br>corporelles | 127 257                        | (127 257)                                    | —                                   | —             | —             |
| Actif net à la fin de<br>l'exercice                 | 2 368 985 \$                   | 127 257 \$                                   | 2 502 000 \$                        | 4 998 242 \$  | 4 862 444 \$  |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

|                                                                             | 2025         | 2024         |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :                 |              |              |
| Fonctionnement                                                              |              |              |
| Excédent des produits sur les charges                                       | 135 798 \$   | 1 810 456 \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie                                       |              |              |
| Amortissement des immobilisations corporelles                               | 127 257      | 54 689       |
| Gains nets non réalisé sur les placements                                   | (94 385)     | (119 236)    |
| Variation du fonds de roulement hors caisse lié au fonctionnement           |              |              |
| Encaisse affectée à des projets                                             | 46 209       | 22 495 739   |
| Débiteurs et apports à recevoir                                             | (287 008)    | 49 821       |
| Charges payées d'avance                                                     | (24 266)     | 70 374       |
| Créditeurs et charges à payer                                               | 245 363      | (1 511 861)  |
| Apports reportés                                                            | 819 654      | (20 519)     |
| Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets                   | (46 209)     | (22 495 739) |
|                                                                             | 922 413      | 333 724      |
| Financement                                                                 |              |              |
| Amortissement d'incitatif à la location                                     | (67 742)     | (27 097)     |
| Activités d'investissement nette (acquisitions et cessions)                 | 317 606      | (471 062)    |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 1 172 277    | (164 435)    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice              | 540 742      | 705 177      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice              | 1 713 019 \$ | 540 742 \$   |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

---

Les activités du Bureau canadien de l'éducation internationale (le « Bureau ») comprennent la sensibilisation du public, des services de recherche et d'information, des programmes de formation, la gestion de bourses, le perfectionnement des professionnels de l'éducation internationale et un éventail d'autres services destinés aux membres et aux apprenants. Le Bureau participe à des projets coopératifs de mise en valeur du potentiel humain, de renforcement organisationnel et de perfectionnement des ressources humaines.

Le Bureau a notamment pour mission de favoriser la diffusion du savoir outre-frontières en assurant une aide technique et en fournissant des services d'information et de soutien.

Les membres du Bureau comprennent des collèges, des universités, des conseils scolaires, des organismes et des particuliers.

Le Bureau est constitué sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 19 novembre 2014, le Bureau a transité son statut conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Bureau est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu.

## 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif et en utilisant les principales méthodes comptables suivantes :

### a) Constatation des produits

Le Bureau emploie la méthode du report pour la comptabilisation des apports des organismes à but non lucratif.

- i) Le Bureau tire des produits de programmes et de contrats d'Affaires mondiales Canada, d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, et d'autres sources privées et étrangères. Les produits générés par des contrats pluriannuels sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux en fonction de la tranche des dépenses totales du contrat engagées à la date du bilan par rapport au budget total du projet. Les apports liés à des projets précis qui se prolongent après la fin de l'exercice sont reportés dans la mesure où les dépenses correspondantes n'ont pas été engagées. Une perte est constatée pour les projets lorsqu'il est prévu que le total des dépenses excédera le total des apports.

Les produits tirés des projets annuels sont constatés lorsque le projet est réalisé.

- ii) Les droits d'inscription au congrès sont constatés dans la période où le congrès a lieu.
- iii) Les cotisations des membres sont constatées au cours de l'année de cotisation.

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Bureau définit la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme étant des placements facilement monnayables, assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois.

### c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. Le Bureau a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement et sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, le Bureau détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévus des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme que le Bureau prévoit d'obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. En cas de renversement ultérieur des faits ou des circonstances, le Bureau comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans excéder la valeur comptable initiale.

### d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Bureau de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, sur les durées de vie suivantes :

|                         | Durée de vie utile   |
|-------------------------|----------------------|
| Ordinateurs et matériel | 3 ans                |
| Mobilier et agencements | 10 ans               |
| Améliorations locatives | Durée de vie du bail |

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### e) Opérations de change

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats.

### f) Charges

Dans l'État des résultats, le Bureau classe ses charges par objet, sauf pour les charges directes des projets.

Les charges opérationnelles sont constatées dans l'exercice où elles sont engagées et les charges des projets sont constatées dans l'exercice où elles sont décaissées et inscrites sous les activités ou les projets auxquels elles sont directement reliées. Le Bureau ne ventile pas les charges entre les activités et les projets après leur constatation initiale.

### g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et, si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont constatés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

### h) Apports reportés pour avantages incitatifs relatifs à un bail

Les apports reportés pour avantages incitatifs relatifs à un bail affèrent aux améliorations locatives pour lesquelles une allocation fut reçue par le Bureau pour ses locaux loués. Les avantages sont amortis sur la durée du bail, selon la méthode linéaire.

## 2. Encaisse affectée à des projets

L'encaisse affectée à des projets représente des fonds reçus à l'avance de la part d'organismes de financement, fonds qui, selon les modalités de l'accord, doivent être conservés dans des comptes bancaires distincts et ne doivent être utilisés que pour payer les coûts d'un projet précis.



# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

## 3. Placements

Placements par type :

|                                         | 2025         |              | 2024         |              |
|-----------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                         | Juste valeur | Coût         | Juste valeur | Coût         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 72 604 \$    | 72 604 \$    | 6 094 \$     | 6 094 \$     |
| Fonds mutuels                           | 595 905      | 567 541      | 432 218      | 403 947      |
| Certificats de placement garanti        |              |              |              |              |
| Titres à revenu fixe                    | 2 046 724    | 1 967 489    | 3 167 223    | 3 134 518    |
| Actions                                 | 1 892 953    | 1 698 428    | 1 225 872    | 1 074 124    |
|                                         | 4 608 186    | 4 306 062    | 4 831 407    | 4 618 683    |
| Moins :                                 |              |              |              |              |
| Placements à court terme                | 1 339 933    | 1 310 816    | 1 176 035    | 1 169 679    |
|                                         | 3 268 253 \$ | 2 995 246 \$ | 3 655 372 \$ | 3 449 004 \$ |

Les titres à revenu fixe détenus par le Bureau consistent en des obligations d'État et des obligations de sociétés de haute qualité.

Ces titres sont assortis de taux d'intérêt effectifs variant de 0,95 % à 5,50 %, et leurs échéances varient de mai 2024 à janvier 2028.

## 4. Immobilisations corporelles

|                         | Prix coûtant | Amortissement cumulé | 2025                   | 2024                   |
|-------------------------|--------------|----------------------|------------------------|------------------------|
|                         |              |                      | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Ordinateurs et matériel | 1 102 473 \$ | 1 102 473 \$         | – \$                   | – \$                   |
| Mobilier et agencements | 215 359      | 169 036              | 46 323                 | 92 645                 |
| Améliorations locatives | 323 732      | 242 798              | 80 934                 | 161 869                |
|                         | 1 641 564 \$ | 1 514 307 \$         | 127 257 \$             | 254 514 \$             |

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2024 se sont élevés respectivement à 1 641 564 \$ et 1 387 050 \$.

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

## 5. Dette bancaire

Le Bureau a accès à une marge de crédit de 400 000 \$. Cette marge est payable sur demande et accumule le taux d'intérêts prime de la banque, calculé et payable mensuellement. En date du 31 mars 2025, le Bureau avait des retraits sur sa ligne de crédit de néant \$ (néant \$ en 2024).

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

Sont incluses dans les crédoiteurs et charges à payer les sommes à remettre à l'État de néant \$ (néant \$ en 2024), ce qui inclut la taxe de vente harmonisée et les diverses cotisations sociales.

## 7. Avantages incitatifs relatifs à un bail:

Le Bureau a signé une entente de bail à long terme et a négocié des avantages incitatifs relatifs au bail pour ses locaux d'un montant de 270 972 \$. Le montant est amorti utilisant la méthode de la ligne droite sur la durée du bail, qui a débuté le 1<sup>re</sup> avril 2019. Toutefois, le bail à long terme a été résilié de façon anticipée au cours de l'exercice 2025 et prendra fin à compter de l'exercice 2026. Par conséquent, l'amortissement des améliorations locatives sera accéléré sur les deux années restantes, de sorte que le solde soit entièrement amorti d'ici 2026.

## 8. Actif net

### a) Objectif

Le Bureau gère son capital en établissant des actifs nets grevés d'affectations internes et en y versant des fonds en vue de projets ou programmes prévus dans l'avenir. Ces affectations sont présentées à la note 8 b).

Le Bureau n'est pas assujéti à des exigences externes sur le plan du capital et sa stratégie globale en matière de capital demeure inchangée depuis l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024.

### b) Actif net grevé d'affectations internes

De temps à autre, le conseil d'administration approuve l'affectation à des fins précises de fonds habituellement non affectés. Ces fonds sont constatés aux états financiers à titre d'actif grevé d'affectations internes.

## 9. Déplacements

|                                     | 2025       | 2024       |
|-------------------------------------|------------|------------|
| Personnel                           | 164 963 \$ | 223 670 \$ |
| Conseil d'administration et comités | 195 790    | 124 981    |
|                                     | 360 753 \$ | 348 651 \$ |

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

---

## 10. Éventualités et garanties

### a) Produits provenant de projets

Les modalités des accords de contribution permettent à l'État ou aux organismes de financement d'effectuer des vérifications afin de déterminer si les dépenses des projets respectent les modalités de l'accord de financement. Les dépenses inadmissibles, s'il y a lieu, peuvent entraîner le remboursement par le Bureau d'une partie des fonds. La direction estime que le Bureau n'a pas fait de dépenses inadmissibles importantes et, par conséquent, elle n'a constaté aucun passif lié à un remboursement. Les rajustements aux états financiers découlant de ces vérifications seront présentés dans la période au cours de laquelle ils seront connus.

### b) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Bureau a conclu des contrats de location de locaux et de matériel. Il est courant dans ce type d'opérations commerciales que le Bureau, à titre de locataire, accepte d'indemniser le locateur pour les dommages pouvant résulter de l'utilisation des biens loués. Le montant maximal pouvant découler de telles indemnisations ne peut raisonnablement être estimé. Le Bureau dispose d'une assurance de responsabilité civile visant ces indemnisations éventuelles.

### c) Lettres de garantie

Les organismes de financement peuvent exiger des lettres de crédit afin de garantir des avances contractuelles pour certains projets. En date du 31 mars 2025, le Bureau avait signé des lettres de crédit totalisant 962 000 \$ (962 000 \$ en 2024) afin de garantir ses obligations. De ce montant, la somme de 471 380 \$ (471 380 \$ en 2024) est garantie par un autre partenaire.

## 11. Engagements

Le Bureau s'est engagé à effectuer des paiements minimums de 402 160 \$ en 2026 au titre de ses engagements généraux.

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

---

## 12. Instruments financiers

Le Bureau est exposé aux risques suivants relatifs à ses instruments financiers :

a) Risque de change

Le Bureau s'expose à des risques financiers en raison des fluctuations des taux de change et de la volatilité de ces taux. Dans le cours normal de ses activités, le Bureau achète des biens et des services libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, le Bureau possède 621 692 \$ (534 557) \$ en 2024) en devise étrangère. Le Bureau ne s'engage pas dans des contrats de change à terme afin d'adresser ce risque.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Bureau ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations en temps voulu ou à un prix raisonnable. Le Bureau gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer de disposer des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. Le Bureau s'expose à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il évalue continuellement ses débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. En 2025, le Bureau n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les trésoreries futurs fluctuent en raison des changements du marché. Le Bureau s'expose à un risque de taux d'intérêts sur ses titres à revenu fixe. De plus amples renseignements sur les placements du Bureau sont donnés à la note 3.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de la fluctuation des cours (autre que celle reliée au taux d'intérêt et du change) que la fluctuation soit liée à des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou à d'autres facteurs affectant les instruments similaires négociés sur le marché.

Autre que les commentaires ci-dessus reliés aux risques de taux d'intérêt et autre risque de prix, il n'y a aucun changement à l'exposition du risque pour le Bureau cette année.

# BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

---

## 13. Régime de retraite

Le Bureau administre son propre régime de retraite à cotisations déterminées, lequel est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario.

Le régime de retraite des employés du Bureau est un régime à cotisations déterminées couvrant tous les employés du Bureau qui satisfont aux exigences d'admissibilité précisées dans le texte du régime. Le Bureau verse un pourcentage du salaire brut de tous les employés participant au régime de retraite. Au cours de l'exercice, le Bureau a versé environ 319 883 \$ (296 518 \$ en 2024) dans la caisse de retraite, montant inclus dans les salaires et charges sociales.



Bureau canadien de  
l'éducation internationale

Bureau Canadien de l'Education Internationale  
220 avenue Laurier ouest, bureau 1550  
Ottawa, Ontario, Canada K1P 5Z9  
[www.cbie.ca/fr](http://www.cbie.ca/fr)